

DELIBERATION CA0147-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 9 décembre 2021

Objet de la délibération : Création du CU Economie-gestion – Faculté de DEG

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 16 décembre 2021, le quorum étant atteint, arrête :

La création du certificat d'université est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et deux voix contre.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 20 décembre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 21 décembre 2021

CU Economie -Gestion

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES – DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

		Avis Favorable/Défavorable/Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		En date du :
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète	favorable	En date du : 18 février 2021
Avis de la CFVU	Maquette complète	Favorable	En date du : 13 décembre 2021
Avis du CA	Maquette complète	Favorable	En date du : 16 décembre 2021

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : Droit Economie Gestion

Contact : Christophe DANIEL

Téléphone :

E-mail @univ-angers.fr : christophe.daniel@univ-angers.fr

§ COMPOSANTE ASSOCIEE : NEANT

§ AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION) : NEANT

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU : NEANT

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail

§ DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2021-2022

Début des cours : 6 septembre 2021

§ LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

§ CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, politique de la composante, étude de besoins des professionnels, réseaux, étude de la concurrence, différenciation, bénéfices)

Historique

La licence d'économie-gestion propose dans le cadre de ParcoursSup deux modalités d'inscription « OUI » et « OUI SI ». L'inscription en « OUI SI » correspond à une licence 1 en 2 ans au cours de laquelle le programme est réparti sur deux années de manière à permettre la validation de la première année en 2 ans. En outre, chaque année offre, à côté des enseignements de la licence d'économie-gestion, un accompagnement sous la forme de tutorat obligatoire et de cours spécifiques.

Contexte

Dans le cadre de l'Appel à projet du PIA3 relatif aux Nouveaux Coursus à l'Université, l'Université d'Angers a proposé un projet dénommé Thélème, dont l'un des objectifs répond à la volonté de modifier les rythmes et les cursus. Parmi les propositions envisagées, l'une d'elle s'appuie sur l'expérience acquise avec la L1 en 2 ans en l'inscrivant dans un projet de licence professionnelle en 3 ans telle que définie par l'Arrêté du 6 décembre 2019.

Opportunité/originalité

L'intention pédagogique du CU Economie-Gestion proposé aux étudiants admis en « OUI SI » à la licence d'économie-Gestion, est d'inscrire les étudiants dans une perspective de réussite avec différents horizons. L'originalité de la démarche repose sur la volonté d'accompagner la validation de chacune des années de la Licence par l'obtention d'un titre universitaire. La validation de la première année sera sanctionnée par l'obtention d'un Certificat d'Université (CU), la validation de la deuxième année par celle d'un Diplôme d'Université (DU) et la validation de la troisième année par celle de la Licence Professionnelle. Chacune de ces années donnera l'obtention de 60 ECTS distincts des ECTS du parcours classique de la licence.

Partenariat: NEANT

Présentation pour la plaquette commerciale

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

§ STATISTIQUES

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						

Formation Initiale						
--------------------	--	--	--	--	--	--

§ CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	18 février 2021		
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA			

Modalités d'accès au diplôme

<p>Type de formation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale <input type="checkbox"/> Formation Continue</p>
<p>Code NAF</p> <p>Code NAF :</p> <p>code NSF :</p> <p>Formacode :</p>
<p>Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)</p> <p>Etudiant primo-entrant à l'université ou en réorientation.</p>
<p>Pré requis nécessaire</p> <p>Obtention du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.</p> <p>Niveau d'entrée au diplôme</p> <p>IV (Bac) <input checked="" type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+3) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau de sortie au diplôme</p> <p>IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+3) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Cycle du diplôme</p> <p>1^{er} cycle (Licence) <input checked="" type="checkbox"/> 2^{ème} cycle (Master) <input type="checkbox"/> 3^{ème} cycle (Doctorat) <input type="checkbox"/></p>

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

90 étudiants permettant d'ouvrir 3 groupes de TD d'un effectif de 30 étudiants, avec possibilité d'évolution.

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

30 étudiants

Procédure de recrutement : ParcoursSup – « OUI SI » avec confirmation par la commission pédagogique à l'issue de la première période

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Masha Pautrel - Présidente	UA	MCF Economie	
David Cayla - Vice- Doyen, Assesseur à la pédagogie	UA	MCF Economie	
Christophe Daniel - Doyen	UA	MCF Economie	
Michèle Favreau	UA	MCF Economie	
Florian Navarro	UA	MCF Economie	
Xavier Pautrel	UA	PR Economie	
Elisabeth Letertre	UA	PRAG FLE	
Anne Decourcelle	UA	PRAG Gestion	

Dispenses de cours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses de cours possible pour cette formation**

OUI

NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

- un objectif de **poursuite d'études**
 - pour accéder au DU Economie-Gestion et valider une licence professionnelle
 - pour l'obtention de la L1 EG au terme de 2 ans
 - pour favoriser une réorientation vers l'enseignement supérieur court (BTS)
- un objectif d'**insertion professionnelle**, même s'ils ne ciblent pas des emplois émergents ou des filières en tension. La formation intègre nécessairement une période de stage non limitée comportant obligatoirement une durée de 6 semaines minimum (2 semaines minimum en CU) et 4 semaines minimum en DU).

Compétences visées par l'obtention du diplôme

CD Compétences disciplinaires

CD1 **Economie** (BLOCS 1,3,5) Mobiliser les principaux concepts de l'économie pour l'étude et l'interprétation de documents économiques : micro-économie et étude des comportements, macro-économie et politique économique, monnaie et finance.

CD2 **Gestion** (BLOCS 2,6,7) Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations et de leurs environnements dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.

CD3 **Données et Evaluation** (BLOC 4) Utiliser les méthodes et outils quantitatifs d'observation, d'analyse et de synthèse des données économiques et managériales pour favoriser la prise de décision.

CD4 **Ouvertures en SHS** (BLOC 8) Mobiliser les principaux concepts des autres SHS telles que le droit, la sociologie, la science politique, la philosophie, l'éthique ou l'histoire pour les croiser avec ceux de l'économie et de la gestion.

CP Compétences préprofessionnelles

CP1 **Auto-évaluation** (BLOCS 8, 9) Valoriser son identité et ses compétences, savoir s'auto-évaluer et se remettre en question au sein d'une organisation pour apprendre, s'adapter et proposer.

CP2 **Autonomie et travail en équipe** Savoir travailler en équipe, être autonome et en responsabilité au service d'un projet

CP3 **Ethique numérique et environnementale** Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale et les règles de sécurité en matière d'informatique et de numérique

CTL Compétences transversales et linguistiques

CTL1 **Expression et esprit critique** (BLOCS 1 à 9) Savoir recueillir et traiter l'information en développant une argumentation avec esprit critique en utilisant différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

CTL2 **Langues** (BLOC 7) Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Métiers/Profils concernés par la formation

Prioritairement Bac technologique et Bac professionnel

Organisation de la formation

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) :

Enseignements théorique et pratique : 433 Heures en face à face

Stage : 2 semaines minimum

Autres (simulation, e-learning...) : -

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires
 Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...): 6 septembre 2021- 15 juillet 2022 – 2 sessions

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé

Si la formation est en partie

Intégrer la feuille Excel complétée

Socle/Blocs	UE	Volume étudiants	ECTS/coef	Intervenants
Socle Fondamental disciplinaire		212	25	
Bloc 1	Analyse économique 1	18	2	
	Introduction à l'analyse économique	18	2	X. Pautrel
Bloc 2	Economie et gestion des organisations 1	78	10	
	Introduction à la gestion	18	2	A. Giacomel
	Management et théorie des organisations	40	5	A. Giacomel
	Principes de marketing	20	3	A. Decourcelle
Bloc 3	Histoire et débats économiques 1	18	2	
	Problèmes économiques contemporains	18	2	M. Favreau

Bloc 4	Outils de décision et d'évaluation 1	64	7	
	Bases de maths	24	2	M. Pautrel/ B. Gourlay
	Statistiques	40	5	F. Navarro
Bloc 6	Comptabilité et gestion 1	34	4	
	Comptabilité générale 1	34	4	P.Y Fagot
Socle transversal		221	35	
Bloc 7	Langue et Informatique 1	63	6	
	Anglais	40	4	S. Bruzac
	Culture numérique	23	2	N. Boulet
Bloc 8	Enseignements d'ouverture	48	7	
	Expression écrite et orale	20	3	E Letertre/L. Devoye
	Introduction au droit	18	2	P. Brossard
	Méthodologie du travail universitaire	10	2	M. Lumeau
Bloc 10	Spécialisation CU	110	22	
	Culture générale	30	4	A. Giacomel
	Economie et société	30	4	
	Tutorat : Soutien méthodologique	10	1	Tuteur étudiant
	Tutorat : Mathématiques	10	1	Tuteur étudiant
	Tutorat : Management	10	1	Tuteur étudiant
	Tutorat : Statistiques	10	1	Tuteur étudiant
	Tutorat : Comptabilité	10	1	Tuteur étudiant

	Stage obligatoire	2 semaines minim	6	
	3 PE (3 ateliers obligatoires sur 8)	6	3	M. Pautrel

MODELISATION APOGEE

Année universitaire : 2021-2022

SE CFVU du 5 juillet 2021 et MCC CFVU du 27 septembre 2021

Effectif prévisionnel : ?

V.D.I. : ALEG / 200

V.E.T. : ALIEG

L1 Economie - Gestion

Parcours Progressif

Libellé	Nature	CNU	Participe aux charges	Mutualisé	CM	TD	Vol Etud	ECTS	Coef	MCC P1		MCC P2		MCC P3		MCC P4		PS - Sess		
										Assidu	DA	Assidu	DA	Assidu	DA	Assidu	DA	Assidu	Report	
										Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Nature EPR +(Coef)	Report	
Licence 1 SEG - Parcours Progressif					165	274	433	60	51											
SOCLE FONDAMENTAL					140	72	212	25	25											
BLOC 1 : Analyse économique I					18	0	18	2	2											
UE 11A : Introduction à l'économie	UE	05	O	O	18		18	2	2	CT écrit 1h (2)	CT écrit 1h (2)								CT écrit 1h(2)	N
BLOC 2 : Economie et gestion des organisations I					62	16	78	10	10											
UE 12A : Introduction à la gestion	UE	06	O	N	18		18	2	2	CT écrit 2h (2)	CT écrit 2h (2)								CT écrit 2h (2)	N
UE 12B : Management et théorie des organisations	UE	06	O	N	24		24	5	5					CT écrit 2h (3)	CT écrit 2h (5)				CT écrit 2h (3)	N
UE 12C : Principes de marketing	UE	06	O	N	16		16					CC 1/2 (1)		CC 2/2 (1)					CC (2)	O
BLOC 3 : Histoire et débats économiques I					20		20	3	3			CT écrit 2h (3)	CT écrit 2h (3)						CT écrit 2h (3)	N
UE 13A : Problèmes économiques contemporains	UE	05	O	O	18		18	2	2	CT écrit 2h (2)	CT écrit 2h (2)								CT écrit 2h (2)	N
BLOC 4 : Outils de décisions et d'évaluation I					24	40	64	7	7											
UE 14A : Bases de maths	UE	26	O	N	24		24	2	2	CC 1/2 (1)	CC 1/2 (1)	CC 2/2 (1)	CC 2/2 (1)						CT écrit 1h30(2)	
UE 14C : Statistiques	UE	26	O	O	24		24	5	5			CT écrit 2h (3)	CT écrit 2h (5)						CT écrit 2h (3)	N
BLOC 6 : Comptabilité et Gestion I					18	16	34	4	4											
UE 16A : Comptabilité générale 1	UE	06	O	O	18		18	4	4										CT écrit 1h30 (2)	N
SOCLE TRANSVERSAL					25	202	221	35	26										CC (2)	O
BLOC 7 : Langue et informatique I					3	60	63	6	5											
UE 17A : Anglais	UE	11	O	O	40		40	4	3			CC 1/3 (1)		CC 2/3 (1)		CC 3/3 (1)	CT écrit 2h (3)	CT écrit 2h (3)		
UE 17B : Culture numérique	UE	27	O	N	3		3	2	2							CC (2)	CT écrit 1h (2)	CT écrit 1h (2)		
BLOC 8 : Enseignements d'ouverture I					22	26	48	7	7											
UE 18A : Expression écrite et orale	UE	02	O	N	20		20	3	3	CC 1/2 (1-5)		CC 2/2 (1-5)	CT écrit 1h (3)						CT écrit 1h(3)	
UE 18B : Introduction au droit	UE	02	O	N	18		18	2	2			CT écrit 2h(2)	CT écrit 2h(2)						CT écrit 2h (2)	
UE 18C : Méthodologie du travail universitaire	UE	05	O	O	4		4	2	2	CT écrit 1h15 (2)	CT écrit 1h15 (2)								CT écrit 1h15 (2)	
BLOC 10 : Spécialisation CU					116	110	22	14												
UE Culture générale	UE	05	O		30		30	4	4							CC (4)	CT écrit 2h (4)	CC (4)	O	
UE Economie et société	UE	05	O		30		30	4	4							CC (4)	CT écrit 2h (4)	CC (4)	O	
UE Soutien méthodologique	UE		O		10		10	1												
UE Tutorat Mathématiques	UE		O		10		10	1												
UE Tutorat Management	UE		O		10		10	1												
UE Tutorat Statistiques	UE		O		10		10	1												
UE Tutorat Comptabilité	UE		O		10		10	1												
UE Stage obligatoire	UE		O					6	6											
UE 3PE (3 ateliers obligatoires sur 8)	UE	05	O		6		3										Rapport (3)	Rapport (3)	Rapport (3)	
Enseignements facultatifs																				
BLOC 9 : Enseignements facultatifs – Supplément au diplôme- I																				
Engagement (1)	UE		O						2											
Sport (1)	UE		N						2											
LV2 (1)	UE		O						2											
EZO (1)	UE		N						2											
Stages(1)	UE		O						2											
3PE/Expériences (1)	UE		O		8				2											

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires

Intégrer le modèle Excel complété

		Intervenant Bloc
Socle fondamental	Blocs 1, 2, 3, 4 et 6	Voir supra
Socle transversal	Blocs 7, 8	Voir supra
Spécialisation CU	Bloc 10	Voir supra

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.

Tous les étudiants inscrits en OUI et OUI SI sur Parcoursup et ayant procédé à l'inscription administrative et pédagogique sont, de fait, inscrits à la première année de la licence Economie et Gestion (enseignements et examens de l'évaluation répartie) et suivent ensemble la première période de 6 semaines.

Trois objectifs sont poursuivis dans cette **première période** d'accueil de l'étudiant, qui se déroule, pour l'année 2021-2022, de la Semaine 36 à la semaine 44 :

- familiariser l'étudiant à la vie universitaire,
- introduire les enseignements de base (économie, gestion, mathématiques, méthodologie du travail universitaire, expression écrite et orale, anglais)
- construire le contrat pédagogique de réussite en deux étapes :
 - Diagnostic individuel (capacités d'apprentissage et difficultés)
 - Entretien individuel (présentation de la poursuite d'études)

Les examens passés pendant ces premières semaines d'étude ont pour objectif, d'une part, d'établir le profil de réussite de l'étudiant dès son entrée à l'université et, d'autre part, de lui proposer un encadrement pédagogique adapté à ses besoins et formalisé par un contrat.

Les résultats sont examinés par une commission pédagogique, qui déterminera les différents seuils d'admission dans le parcours standard ou dans le parcours progressif en fonction de la distribution des notes obtenues à l'issue de la première période.

Le contrat pédagogique pour la réussite prend ainsi en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières des étudiants qui bénéficient d'un statut particulier (Régime Spécial d'Etudes) : sportif de haut niveau, artiste de haut niveau, en situation de handicap, chargé de famille, etc...

Ce contrat précise également l'ensemble des caractéristiques du cursus, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques.

Le **contrat pédagogique progressif et accompagné** concerne tous les étudiants non admis à poursuivre le cursus standard de la licence. Pour ceux-là, certains enseignements sont décochés de la liste standard des enseignements. L'étudiant est automatiquement désinscrit des évaluations afférant à ces enseignements.

Les étudiants auxquels sera proposé le parcours progressif, resteront inscrits à l'étape Licence Année administrative 1 : les matières les concernant sont rattachées à la liste comprenant tous les enseignements du parcours standard de la licence et une inscription complémentaire sera effectuée.

Le C.U. Economie-Gestion repose sur l'obtention des crédits attachés aux éléments constitutifs du parcours standard sélectionnés dans le contrat pédagogique de l'étudiant auxquels s'ajoutent des crédits non transférables relevant du supplément au diplôme, le total des crédits obtenus correspondant à 60 ECTS, dans la limite de deux années. Le C.U. est attribué lors du jury de fin d'année et fait l'objet de la délivrance d'une attestation qui vient compléter l'annexe descriptive au diplôme.

Les enseignements qui permettront à l'étudiant de valider un C.U. Economie-Gestion sont les suivants :

Des éléments constitutifs du parcours standard qui permettent l'attribution de 38 ECTS auxquels s'ajoutent 22 ECTS non transférables correspondants à des enseignements spécifiques au CU :

- deux enseignements de 30h ETD et 4 ECTS non transférables chacun (Culture générale et Economie et société)
- 4 tutorats disciplinaires de 10h ETD et 1 ECTS non transférable chacun (Mathématiques, Management, Statistiques, Comptabilité)
- 1 tutorat méthodologique de 10h ETD et 1 ECTS non transférable assuré par la chargée d'accompagnement
- Stage obligatoire de deux semaines minimum qui peut être fractionné dont la validation par la personne chargée de l'accompagnement donnera lieu à l'attribution de 6 ECTS non transférables ;
- l'obligation dans le cadre du 3PE/Expériences de suivre 3 ateliers sur les 8 proposés en 1^{ère} Année donnant lieu à l'attribution de 3 ECTS.

Le stage est une ouverture à la découverte du marché de l'emploi. Il permet la mise en pratique des acquis et donne la possibilité d'observer différents métiers en vue de se spécialiser, de se réorienter ou tout simplement de découvrir des aspects méconnus du monde professionnel. Il nécessite une convention de stage et un accord pédagogique de l'enseignant responsable de l'UE 3PE/Expérience ou du directeur des études.

MODALITES DE VALIDATION

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

*Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
Préciser les éventuelles exceptions :*

Pour être déclaré admis au CU Economie-Gestion, il faut :

Obtenir la moyenne de 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement qui composent les blocs.

Avoir réalisé un stage ou plusieurs stages d'une durée minimum de 2 semaines.

L'assiduité est obligatoire pour les UE de tutorats, l'UE soutien méthodologique et pour l'UE 3PE.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

Composition du jury de L1 Economie-Gestion

	Présidente du Jury :	Qualité :
1.	Madame PAUTREL MASLIANSKAIA MARIA	Maître de conférences (MCF)
	Membres du Jury :	Qualité :
2.	Monsieur BOU ORM BAHAA	ATER Gestion
3.	Madame BOULET NATHALIE	Professeur des lycées professionnels (PLP)
4.	Madame BRUZAC SONIA	Professeur agrégée (PRAG)
5.	Monsieur CAYLA DAVID	Maître de conférences (MCF)
6.	Madame GIACOMEL AUREORE	Enseignante contractuelle gestion
7.	Monsieur GOURLAY BORIS	Professeur agrégé (PRAG)
8.	Madame FAVREAU MICHELE	Maître de conférences (MCF)
9.	Monsieur FAGOT PIERRE-YVES	PRAG Gestion
10.	Monsieur HULSMANN GUIDO	Professeur des universités (PR)
11.	Madame LUMEAU MARIANNE	Maître de conférences (MCF)
12.	Monsieur NAVARRO FLORIAN	Maître de conférences (MCF)
13.	Monsieur MOUATE OLIVIER	Enseignant contractuel Economie
14.	Monsieur PAUTREL XAVIER	Professeur des universités (PR)

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Possibilité d'une seconde session.

L'étudiant est autorisé à se réinscrire dans la formation :

- pour l'obtention du CU Economie-Gestion, une fois,
- pour l'obtention des 60 ECTS du parcours standard, deux fois.